

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ACI	Agriculture climato-intelligente
BIFT	Ligne d'investissement dédiée aux entreprises
CD	Comité Directeur
DIME	Évaluation de l'impact sur le développement
EI	Évaluation de l'impact
ETP	Équivalent temps plein
FAO	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
FCV	Fragilité, conflit et violence
FIDA	Fonds international pour le développement agricole
FIES	Échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue
GAFSP	Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire
GBFT	Ligne de financement par subvention
GBFT-pays	Ligne de financement par subvention pour les pays
GBFT-OP	Ligne de financement par subvention pour les organisations de producteurs
GES	Gaz à effet de serre
IFC	Société financière internationale
IFI	Institution financière internationale
MDD-C	Diversité alimentaire minimale des enfants
MDD-W	Diversité alimentaire minimale des femmes
IMM	Initiative du milieu manquant
ODD	Objectif de développement durable
OP	Organisation de producteurs
OSC	Organisation de la société civile
PAM	Programme alimentaire mondial
PrSW	Ligne de financement dédiée au secteur privé
QE	Quasi-expérimental
ReSAKSS	Système régional d'analyse stratégique et d'appui à la connaissance
RUTF	Aliments thérapeutiques prêts à l'emploi
SAKSS	Système d'analyse stratégique et d'appui à la connaissance
SE	Entités de supervision
S&E	Suivi et évaluation
TTL	Chef d'équipe
UC	Unité de coordination du GAFSP

Révision du plan de S&E du GAFSP du 2022 (indicateurs de niveau 2 et 3)

Introduction :

Ce document comprend la liste révisée des indicateurs de niveau 2 et de niveau 3 approuvée par le comité directeur du GAFSP en date du 26 avril 2022. Ce document ne reflète que la première phase de la révision. Le reste de la révision, incluant les indicateurs d'impact de niveau 1, est toujours en cours et sera finalisé d'ici décembre 2022.

Champ d'application des indicateurs révisés de niveau 2 : la liste révisée des 15 indicateurs de niveau 2 sera appliquée à tous les projets financés par le GAFSP à partir de décembre 2021. Les quatre différentes modalités de financement sont : a) la ligne de financement dédiée aux pays (GBFT-pays), b) la ligne de financement dédiée aux organisations de producteurs (GBFT-OP), c) la ligne d'investissement dédiée aux entreprises (BIFT) et d) la ligne de financement dédiée au secteur privé (PrSW). Par conséquent, les indicateurs révisés s'appliqueront aux projets menés par les pays et par les organisations de producteurs qui ont été financés dans le cadre du sixième appel à propositions en 2021. Inversement, les indicateurs de niveau 2 révisés **ne s'appliqueront pas** rétroactivement aux projets GAFSP approuvés dans les appels à propositions financés avant novembre 2021, lesquels continueront à utiliser les indicateurs de niveau 2 définis dans le plan de suivi et d'évaluation de 2017¹.

Application des indicateurs de niveau 2 : les entités de supervision (SE) ne sont pas tenues de satisfaire à tous les indicateurs de niveau 2, mais sont tenues d'appliquer tous les indicateurs pertinents par rapport au cadre de résultats de leurs projets financés par le GAFSP. Les SE sont également tenus de rendre compte des résultats relatifs à ces indicateurs à l'unité de coordination du GAFSP (UC) sur une base semestrielle (pour les projets GBFT-pays et GBFT-OP). En outre, les SE peuvent également appliquer des indicateurs fournis par leur propre organisation, même si ceux-ci ne sont pas inclus dans le plan de suivi et d'évaluation du GAFSP. En ce qui concerne les indicateurs de résilience climatique, les projets GAFSP sont tenus d'inclure **au moins** un des trois indicateurs climatiques dans leur cadre de résultats.

Le document suivant comprend :

- Tableau 1 : Résumé des indicateurs de niveau 2 pour tous les projets GAFSP (2022).
- Tableau 2 : Indicateurs clés de gestion des performances/programmes de niveau 3 (2022)
- Annexe 1 : Fiche de référence des indicateurs (Définition, Méthodologies de mesure)

¹ <https://www.gafspfund.org/sites/default/files/inline-files/GAFSP%20Final%20Draft%202017%20M%26E%20Plan%20June%20upload.pdf>

Tableau 1. Résumé des indicateurs de niveau 2 pour tous les projets du GAFSP (2022)

#	Indicateur de niveau 2 proposé, ventilations obligatoires [†] (unité) ▶ Remarques sur les indicateurs	GBFT-pays	GBFT-OP	PrSW	BIFT	ODD	Climat ++	Emplois	Sexe	Nut.
1	Nombre de personnes bénéficiant d'avantages directs (personne) Ventilation : dont femmes	•	•	•	•	1, 2, 5		•	•	•
2	Superficie des terres bénéficiant d'un soutien à la production améliorée (hectare) Ventilation : superficie dotée de services d'irrigation ou de drainage nouveaux/améliorés (hectare)	•	•	•	•	2, 9, 15	•			
3	Nombre de petits producteurs/transformateurs bénéficiant d'un soutien à l'amélioration de la productivité (agriculteur) Ventilation : dont femmes productrices/transformatrices	•	•	•	•	1, 2, 5			•	•
4	Nombre d'organisations de producteurs soutenus (organisation)	•	•	•	•	2, 16		•		
5	Personnes soutenues par le projet dans les zones rurales accédant aux services financiers (personne) Ventilation : dont femmes	•	•	•	•	1, 8		•	•	
6	Routes construites ou réhabilitées (km)	•				2, 9		•		
7	Nombre d'installations de transformation, de stockage et de marché construites et/ou réhabilitées (installation)	•	•	•	•	2, 8, 12		•		•
8	Agriculteurs soutenus dans l'accès à de meilleures opportunités de commercialisation (agriculteur) +++ Ventilation : dont agricultrices	•	•		•	2, 5, 8, 12		•	•	•
9	<i>Emploi direct fourni - équivalent temps plein (ETP)</i> Ventilation : dont emplois ETP offerts aux femmes	•	•	•	•	1, 5, 8		•	•	•
10	<i>Personnes bénéficiant d'un soutien au développement des capacités (personne)</i> Ventilation : dont femmes	•		•	•	2, 4, 5		•	•	•
11	Nombre de produits politiques achevés dans le cadre d'un projet de soutien lié à l'agriculture, à la gestion des ressources naturelles et à la sécurité alimentaire/nutritionnelle (produit du savoir).	•				2, 5, 13, 15	•	•		•

#	Indicateur de niveau 2 proposé, ventilations obligatoires [†] (unité) ▶ Remarques sur les indicateurs	GBFT-pays	GBFT-OP	PrSW	BIFT	ODD	Climat ††	Emplois	Sexe	Nut.
12	[Nutrition] Personnes bénéficiant de services et de produits nutritionnels améliorés (personne) Ventilation : dont femmes	•	•	•	•	2, 3, 5			•	•
13	[Indicateur de résilience climatique] Nombre d'agriculteurs recevant des intrants ou des services sur des pratiques agricoles durables ou résilientes au climat (agriculteur) †† Ventilation : dont agricultrices Ventilation : dont agriculteurs adoptant des technologies ou pratiques reçues	•	•	•	•	13	•		•	
14	[Indicateur de résilience climatique] Superficie agricole/terrestre où des pratiques agricoles durables ou résilientes au climat sont mises en œuvre (hectare) ††	•	•	•	•	13	•			
15	[Indicateur de résilience climatique] Sociétés/entreprises/opérateurs agroalimentaires adoptant des mesures de résilience climatique agroalimentaires adoptant des interventions agricoles durables ou résilientes au climat dans leurs opérations (organisation)††	•	•	•	•	13	•			

Note : Climat – Agriculture durable et résiliente au changement climatique ; Nut. - Nutrition.

† Les rapports sur l'indicateur doivent déclarer toutes les ventilations obligatoires pour l'indicateur.

†† L'agriculture résiliente au climat ou durable sont des pratiques et des interventions définies comme conformes aux définitions climatiques de chaque entité de supervision, incluant l'agriculture climato-intelligente (selon la définition de la FAO) et l'agroécologie (selon les 10 éléments de la FAO)

††† L'IFC continuera à rendre compte de l'indicateur précédent « Volume de la production agricole transformée par les installations post-récolte établies avec le soutien du GAFSP, par groupe d'aliments (tonnes) »

Tableau 2 : Indicateurs clés de gestion de performance/programme de niveau 3 (2022)

#	Indicateur de niveau 3	GBFT-pays et GBFT-OP	PrSW & BIFT
1.	Utilisation		
	1.1 Nombre et valeur en dollars de projets approuvés	•	•
	1.2 Nombre et valeur en dollars de projets attribués (PrSW et BIFT uniquement)		•
	1.3 Nombre et valeur en dollars de projets décaissés (par SE)	•	•
	1.4 Nombre de mois entre l'approbation par le comité de direction et le décaissement par une SE (GBFT-pays et GBFT-OP uniquement)	•	
2.	Viabilité financière et effet de levier		
	2.1 Coefficient du ratio de levier financier, également ventilé selon les différentes sources de financement des institutions financières internationales (IFI), du gouvernement, du secteur privé, etc. ²	•	•
3.	Diversification		
	3.1 Répartition régionale des projets	•	•
	3.2 Répartition des projets par pays : % de projets dans des États fragiles et touchés par des conflits	•	•
	3.3 Répartition des produits des projets : dette, fonds propres, garanties, services de conseil (PrSW et BIFT uniquement)		•
4.	Inclusivité : \$ volume de financement allant à des projets qui sont :		
	4.1 Agriculture durable et résiliente au climat	•	•
	4.2 Sensible au genre	•	•
	4.3 Concernant la nutrition	•	•
5.	Performances de développement		
	5.1 % des projets ont été jugés réussis en termes de résultat de développement [†]	•	•
6.	Collaboration entre les projets GBFT-pays et GBFT-OP, le BIFT et les entités PrSW		
	6.1 Nombre d'évènements conjoints	•	•
	6.2 Nombre d'activités conjointes entre les lignes de financement par subvention pour les pays, pour les OP, les BIFT et la PrSW, également en % du total des projets dans toutes les voies/guichets, respectivement.	•	•

² Le précédent indicateur 2.1 sur le rendement financier pour le fonds (PrSW uniquement) a été supprimé car l'IFC ne calcule plus cet indicateur.

#	Indicateur de niveau 3	GBFT-pays et GBFT-OP	PrSW & BIFT
7.	Implication des parties prenantes³		
	7.1 Nombre de rapports de routine et spécifiques soumis par l'UC aux donateurs individuels en temps opportun	•	•
	7.2 Nombre de représentants des OSC participant aux principales activités du GAFSP, par exemple, l'élaboration de propositions au niveau des pays, les réunions du comité de direction, S&E/DIME et événements de collecte de fonds aussi bien au niveau du siège qu'au niveau national, la mise en œuvre du projet	•	•
8.	Communication		
	8.1 Nombre des projets avec des mises à jour complètes et opportunes dans le portail du GAFSP	•	•
	8.2 Nombre de visiteurs uniques et de visiteurs récurrents sur le site internet du GAFSP	•	•
	8.3 Nombre d'engagements des campagnes GAFSP sur les réseaux sociaux	•	•
	8.4 Nombre d'événements externes où le GAFSP est représenté	•	•
	8.5 Nombre d'événements externes organisé et hébergé par le GAFSP	•	•
	8.6 Nombre de produits de communication publiés et destinés à l'extérieur, incl. blogs/stories/vidéos/etc.	•	•
9.	Partage des connaissances et renforcement des capacités		
	9.1 Nombre d'événements de connaissances parrainés	•	•
	9.2 Nombre de produits de connaissance publiés (ex : rapport sur les GES, rapport annuel (Annual Report – AR), examen du portefeuille (Portfolio Review – PR), évaluation de portefeuille thématique, forum de connaissances et rapports d'ateliers IMM) ⁴	•	•
10.	Gestion des ressources		
	10.1 % de frais administratifs par rapport au portefeuille ; différence entre le prévu/réel (projets GBFT-pays et GBFT-OP uniquement)	•	

† Les notations des résultats de développement pour les projets GBFT-pays et GBFT-OP sont basées sur un examen périodique du portefeuille dirigé par l'UC. L'IFC procède à des évaluations périodiques du portefeuille de la PrSW.

³ Le précédent indicateur 7.3 Nombre de réunions tenues avec les parties prenantes (compris les réunions du comité directeur et du comité des donateurs) a été supprimé car il ne mesure pas l'implication des parties prenantes de manière significative.

⁴ Le précédent indicateur 9.2 « Nombre de pièces de connaissances/d'apprentissage publiées au sein de chaque entité de mise en œuvre et à l'extérieur » est supprimé car il n'y a aucun moyen pour l'UC de collecter ces données.

ANNEXE 1 : Fiche de référence des indicateurs (Définition, Méthodologies de mesure)

Introduction : Cette fiche de référence comprend des orientations incluant des définitions et des unités de mesure, ainsi que la ventilation requise pour les indicateurs de niveaux 1 et 2 inclus dans le Plan de S&E révisé du GAFSP (2022).

Fréquence des rapports : Tous les six mois, les SE soumettront à UC (pour agrégation et soumission ultérieure au comité de direction) un modèle de rapport d'avancement complété, qui inclura l'état mis à jour des indicateurs de niveau 2 du GAFSP. L'UC collectera également des indicateurs de niveau 3 sur une base semestrielle.

Sélection et utilisation des indicateurs de base : Lors de la finalisation du cadre de résultats, chaque équipe doit se référer à la liste des indicateurs de base actuels du GAFSP (niveaux 1 et 2) et sélectionner dans ce menu **TOUS les indicateurs pertinents applicables au projet**. Ces indicateurs doivent être inclus dans le cadre de résultats du projet, et les progrès par rapport aux objectifs doivent être signalés à l'UC du GAFSP sur une base semestrielle (pour les projets GBFT-pays et GBFT-OP). Les projets continueront de **maintenir des indicateurs personnalisés supplémentaires** en fonction de leur projet spécifique et des exigences institutionnelles. Le cas échéant, et en plus des objectifs de fin de projet, il est *fortement préférable* que des objectifs **annuels** (cumulatifs) pour chaque indicateur soient fournis dans le cadre des résultats du projet, afin de permettre aux équipes de projet et à l'UC d'évaluer les progrès. Concernant les **indicateurs résilients au climat**, l'équipe de travail est tenue d'inclure **au moins un des trois** indicateurs climatiques dans son cadre de résultats. De façon similaire à ce qui précède, si cela est considéré comme non applicable, l'équipe de travail devra alors envoyer une justification écrite à l'UC.

Indicateur	Définition et mesure
Niveau 1	
Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée et sévère dans la population, basée sur l'échelle d'expérience de l'insécurité alimentaire (FIES)	<p>Définition : L'indicateur mesure le pourcentage de ménages ayant connu une insécurité alimentaire à des niveaux modérés et graves au cours des 12 mois précédant la collecte des données. Les questions se réfèrent aux expériences de chaque répondant ou ménage du répondant dans son ensemble. La sévérité de l'expérience d'insécurité alimentaire est définie comme un trait latent mesurable (caractéristique non directement observable mais qui peut être mesurée indirectement, par exemple en prenant en compte les expériences comportementales et psychologiques, en l'occurrence en termes d'insécurité alimentaire). Il s'agit de l'un des indicateurs permettant de suivre les progrès de l'ODD2. L'indicateur est basé sur une estimation de la probabilité que chaque ménage appartienne à une catégorie spécifique de sévérité de l'insécurité alimentaire (modérée et sévère), telle que déterminée par la position du ménage sur l'échelle.</p> <p>L'incapacité d'accéder à la nourriture entraîne une série d'expériences et de conditions communes à toutes les cultures et à tous les contextes socio-économiques. L'indicateur mondial FIES de mesure de l'insécurité alimentaire (accès) est calculé à partir des réponses à un ensemble de huit questions couvrant une gamme de gravité de l'insécurité alimentaire. Les questions sont les suivantes :</p>

	Étiquette standard	Questions
	1	INQUIET Au cours des 12 derniers mois, y a-t-il eu un moment où vous avez craint de ne pas avoir assez à manger par manque d'argent ou d'autres ressources ?
	2	QUALITÉ ALIMENTAIRE Toujours en pensant aux 12 derniers mois, y a-t-il eu un moment où vous n'avez pas pu manger des aliments sains et nutritifs en raison d'un manque d'argent ou d'autres ressources ?
	3	PEU DE NOURRITURE Au cours des 12 derniers mois, y a-t-il eu un moment où vous ou d'autres personnes de votre foyer n'avez mangé que quelques types d'aliments par manque d'argent ou d'autres ressources ?
	4	REPAS MANQUÉ Au cours des 12 derniers mois, y a-t-il eu un moment où vous ou d'autres membres de votre foyer avez dû sauter un repas parce qu'il n'y avait pas assez d'argent ou d'autres ressources pour vous procurer de la nourriture ?
	5	MOINDRE NOURRITURE Toujours en pensant aux 12 derniers mois, y a-t-il eu un moment où vous avez mangé moins que vous n'auriez pensé en raison d'un manque d'argent ou d'autres ressources ?
	6	ABSENCE DE NOURRITURE Au cours des 12 derniers mois, y a-t-il eu un moment où votre foyer n'a pas eu de nourriture par manque d'argent ou d'autres ressources ?
	7	FAIM Au cours des 12 derniers mois, y a-t-il eu un moment où vous ou d'autres personnes de votre foyer avez eu faim mais n'avez pas mangé parce qu'il n'y avait pas assez d'argent ou d'autres ressources pour vous procurer de la nourriture ?
	8	TOUTE LA JOURNÉE Au cours des 12 derniers mois, y a-t-il eu un moment où vous ou d'autres personnes de votre foyer n'avez pas mangé pendant une journée entière en raison d'un manque d'argent ou d'autres ressources ?
	<p>Les catégories de réponse pour chacune des questions comprennent « Oui (1) », « Non (0) » et « Rejeté ». Les questions marquées « Refusé » sont exclues de l'analyse.</p>	
Mesure et collecte de données de FIES	<p>Méthode de collecte des données : Les données pour cet indicateur doivent être collectées auprès d'un échantillon représentatif de ménages du projet (c'est-à-dire la population ciblée pour laquelle le projet financé par le GAFSP a l'intention d'avoir des impacts au niveau des ménages et des personnes sur la pauvreté, la faim et la malnutrition). Afin de s'assurer que le changement puisse être attribué au seul projet, l'évaluation nécessite la collecte de données auprès d'un groupe contre-factuel crédible et rigoureusement défini afin de contrôler la présence de facteurs, autres que le seul projet, susceptibles d'expliquer le changement</p>	

	<p>observé. La collecte de données FIES peut faire partie d'autres efforts de collecte de données de projet ou d'un effort autonome.</p> <p>Unité de mesure : Pour cent</p> <p>Ventilation : Cet indicateur peut être ventilé par type de ménage selon le sexe : Ménage dirigé par un homme et ménage dirigé par une femme</p> <p>Responsabilité quant à la collecte des données : Une société de S&E indépendante recrutée dans le cadre du projet (ex : société d'enquête, société de conseil en S&E, organismes de recherche). Les questions sont généralement posées lors d'entretiens en face à face, bien qu'elles puissent également l'être par téléphone.</p> <p>Sources des données : Sondage auprès des foyers</p> <p>Fréquence de collecte : Les données doivent être au minimum collectées au lancement et à l'achèvement du projet.</p> <p><i>Note : L'équipe FAO Voices of the Hungry peut fournir une assistance technique pour la génération de rapports sur la FIES par l'intermédiaire de l'UC. Merci de bien vouloir contacter l'UC pour en discuter avant la collecte des données de base et la collecte des données de l'enquête en fin de projet. Pour en savoir plus sur la FIES, la FAO propose également un cours d'apprentissage en ligne sur la collecte et l'analyse des données, et sur la façon dont les informations fournies par la FIES peuvent être utilisées pour éclairer les décisions d'élaboration des politiques. Ce cours est disponible au lien suivant : https://www.fao.org/in-action/voices-of-the-hungry/using-fies/en/</i></p>
<p>Revenu</p>	<p>Méthodologie : Le revenu est mesuré selon une approche basée sur la production (revenus moins coûts). De plus, les aliments produits à domicile qui ne sont pas vendus mais consommés par le ménage sont évalués comme un revenu. La PrSW dirige également l'utilisation de l'outil SWIFT, développé par la Banque mondiale, pour estimer les revenus. Ces approches sont préférées à l'utilisation d'enquêtes de type consommation-dépenses, lesquelles prennent plus de temps, sont plus coûteuses et moins pratiques pour les besoins d'un indicateur obligatoire (en particulier pour les 70 % des projets nécessitant une évaluation « rapide » conformément à la décision du comité de direction du GAFSP). Le revenu⁵ est estimé être équivalent à la marge brute des agriculteurs [marge brute = revenu brut – coûts des intrants].</p> <p>Concernant les projets utilisant des modèles d'évaluation d'impact expérimentaux et quasi-expérimentaux, les enquêtes de référence et de suivi incluent des données sur les revenus générés à la fois par l'agriculture (cultures, volaille et élevage, pêche et élevage de poissons, foresterie et agroforesterie, main-d'œuvre agricole, etc.) et non-agricoles (services, revenus d'entreprise, pension, bourses d'études, intérêts bancaires, intérêts d'emprunt, envois de fonds, travail salarié non qualifié/travail occasionnel, travail indépendant, vente d'actifs, locations, contributions en espèces/dons de parents, soutien financier d'ONG, etc.). La définition/couverture des revenus non-agricoles peut différer d'un projet à l'autre en fonction des activités des ménages ciblés. Tout en mesurant le gain de revenu, dans le calcul, nous actualisons également les</p>

⁵ Le revenu est mesuré par les ventes, incluant la consommation en nature imputée, mais pas les rendements imputés concernant les actifs.

	revenus provenant des actifs du ménage et des activités non-agricoles (etc.) se trouvant en dehors de la portée du projet.
Mesure et collecte de données de revenu	<p>Méthode de collecte des données : Les données pour cet indicateur doivent être collectées auprès d'un échantillon représentatif de ménages du projet (c'est-à-dire la population ciblée pour laquelle le projet financé par le GAFSP a l'intention d'avoir des impacts au niveau des ménages et des personnes sur la pauvreté, la faim et la malnutrition). Afin de s'assurer que le changement puisse être attribué au seul projet, l'évaluation nécessite la collecte de données auprès d'un groupe contre-factuel crédible et rigoureusement défini afin de contrôler la présence de facteurs, autres que le seul projet, susceptibles d'expliquer le changement observé. La collecte de données en termes de revenu peut faire partie d'autres efforts de collecte de données de projet ou d'un effort autonome.</p> <p>Ventilation : Cet indicateur peut être ventilé par ménage dirigé par un homme et ménage dirigé par une femme</p> <p>Sources des données : Sondage auprès des foyers</p> <p>Fréquence de collecte : Les données doivent être au minimum collectées au lancement et à l'achèvement du projet.</p>
Productivité agricole	<p>Définition : Le rendement des cultures est un indicateur couramment utilisé en termes de productivité des terres. Le rendement d'une culture particulière peut être calculé comme une mesure du poids de la production agricole (en kg) par superficie de terre cultivée (en hectares). La superficie cultivée est définie comme « la superficie correspondant à la superficie totale ensemencée, y compris les zones détruites (ex : en raison de catastrophes naturelles). Il s'agit de la superficie plantée et non de la superficie récoltée. Cette définition est adoptée car les pertes avant récolte peuvent être atténuées par des pratiques de gestion des agriculteurs telles que l'agriculture climato-intelligente et les pratiques de gestion durable des terres, lesquelles peuvent appartenir à la sphère d'influence du GAFSP.</p> <p>Unité de mesure : Kg/hectare, tonne/hectare. Kg/tête.</p> <p>Le projet peut également choisir de mesurer la valeur pondérée entre les cultures au niveau de la ferme. Cette méthode de mesure unifiée aborde les problèmes d'agrégation des produits agricoles entre différents produits de base, la pêche ou le bétail, entre autres.</p> <p>Sources des données : Sondage auprès des foyers</p> <p>Fréquence de collecte : Les données doivent être au minimum collectées au lancement et à l'achèvement du projet.</p> <p><i>Notes : Cet indicateur ne s'appliquera qu'aux projets ayant des objectifs explicites de gain de productivité.</i></p>
Score de consommation alimentaire (SCA)	<p>Définition. Le score de consommation alimentaire (SCA) est un score calculé à partir de la fréquence de consommation des différents groupes d'aliments consommés par un ménage au cours des 7 jours précédant l'enquête, lequel est ensuite pondéré en fonction de la valeur nutritionnelle relative des groupes d'aliments consommés. Le SCA est également capable de capturer aussi bien la diversité alimentaire que la fréquence des aliments.</p> <p>Méthodologie : Les groupes de consommation alimentaire comprennent : les féculents, les légumineuses, les légumes, les fruits, la viande, les produits laitiers,</p>

	<p>les graisses, le sucre. Si ces groupes sont interrogés de manière ventilée, les fréquences de consommation des différents aliments dans les groupes sont additionnées, sachant que la valeur maximum pour les groupes est plafonnée à 7.</p> <p>La formule, basée sur ces groupes, avec les poids standards, est : $SCA = (\text{féculents} \times 2) + (\text{légumineuses} \times 3) + \text{légumes} + \text{fruits} + (\text{viande} \times 4) + (\text{produits laitiers} \times 4) + (\text{graisses} \times .5) + (\text{sucre} \times .5)$.</p> <p>Le PAM conseille un rappel de 7 jours pour assurer à la fois une bonne couverture temporelle et la « fiabilité » de la mémoire du répondant.</p> <p>Unité de mesure : Somme pondérée de la fréquence de consommation des ménages, variable continue pouvant aller de 0 à 112</p> <p>Sources des données : Sondage auprès des foyers</p> <p>Fréquence de collecte : Les données doivent être au minimum collectées au lancement et à l'achèvement du projet.</p> <p>Méthode de collecte des données : Les données pour cet indicateur doivent être collectées auprès d'un échantillon représentatif de ménages du projet (c'est-à-dire la population ciblée pour laquelle le projet financé par le GAFSP a l'intention d'avoir des impacts au niveau des ménages et des personnes sur la pauvreté, la faim et la malnutrition). Afin de s'assurer que le changement puisse être attribué au seul projet, l'évaluation nécessite la collecte de données auprès d'un groupe contre-factuel crédible et rigoureusement défini afin de contrôler la présence de facteurs, autres que le seul projet, susceptibles d'expliquer le changement observé. La collecte de données en termes de revenu peut faire partie d'autres efforts de collecte de données de projet ou d'un effort autonome.</p> <p><i>Notes : Cet indicateur a été développé par le PAM. Une méthodologie plus détaillée est disponible sur le site internet</i></p>
<p>Diversité alimentaire minimum des femmes (MDD-W)</p>	<p>Définition : Le MDD-W est un indicateur de diversité alimentaire au niveau de la population validé pour les femmes âgées de 15 à 49 ans. Le MDD-W est un indicateur dichotomique basé sur 10 groupes d'aliments, et est considéré comme la norme pour mesurer la diversité alimentaire chez les femmes en âge de procréer.</p> <p>L'indicateur MDD-W fut précédé par le score de diversité alimentaire des femmes (Women's Dietary Diversity Score - WDDS), qui était un indicateur continu validé basé sur l'apport déclaré de 9 groupes d'aliments. Le MDD-W a été développé après validation supplémentaire à l'aide de nouveaux ensembles de données et dans le but de créer un indicateur dichotomique (plus facile à interpréter) plutôt qu'un indicateur continu (FAO et FHI, 2016).</p> <p>Méthodologie : Les données sont recueillies à partir d'un questionnaire posé à une répondante âgée de 15 à 49 ans. Les répondantes sont invitées à se rappeler des groupes d'aliments qu'elles ont consommés au cours des dernières 24 heures en utilisant, au choix, une méthode basée sur une liste (avec des questions sur la consommation de chacun des 10 groupes d'aliments dans l'ordre) ou un rappel ouvert (où les répondantes se souviennent de tous les aliments qu'elles ont consommés la veille, laissant à l'enquêteur le soin de déterminer à quels groupes appartiennent ces aliments). Bien que les lignes directrices du MDD-W présentent les deux méthodes de rappel, elles</p>

recommandent l'utilisation de la méthode de rappel ouvert ([FAO et FHI 2016](#)). Les 10 groupes alimentaires requis pour le MDD-W sont :

Groupes alimentaires MDD-W	
1.	Céréales, racines et tubercules
2.	Légumineuses
3.	Noix et graines
4.	Produits laitiers
5.	Viande, volaille et poisson
6.	Œufs
7.	Légumes verts et légumes feuillus foncés
8.	Autres fruits et légumes riches en vitamine A
9.	Autres légumes
10.	Autres fruits

Les enquêteurs doivent enregistrer si la répondante a consommé ou non des aliments dans chacun des groupes d'aliments proposés. Le nombre total de groupes d'aliments consommés est additionné et tous les aliments sont pondérés de manière égale. L'indicateur au niveau de la population est calculé selon la formule suivante :

Femmes de 15 à 49 ans ayant consommé des aliments de 5 groupes alimentaires au cours de la journée précédente

Nombre total de femmes de 15 à 49 ans interrogées

Sources des données : Sondage auprès des foyers

Fréquence de collecte : Les données doivent être au minimum collectées au lancement et à l'achèvement du projet.

Méthode de collecte des données : Les données pour cet indicateur doivent être collectées auprès d'un **échantillon représentatif** de ménages du projet (c'est-à-dire la population ciblée pour laquelle le projet financé par le GAFSP a l'intention d'avoir des impacts au niveau des ménages et des personnes sur la pauvreté, la faim et la malnutrition). Afin de s'assurer que le changement puisse être attribué au seul projet, l'évaluation nécessite la collecte de données auprès d'un **groupe contre-factuel** crédible et rigoureusement défini afin de contrôler la présence de facteurs, autres que le seul projet, susceptibles d'expliquer le changement observé. La collecte de données en termes de revenu peut faire partie d'autres efforts de collecte de données de projet ou d'un effort autonome.

Notes : L'outil doit être adapté de façon à pouvoir inclure des exemples d'aliments culturellement pertinents pour chacun des 10 groupes d'aliments. Les enquêteurs doivent être correctement formés pour catégoriser correctement les repas contenant un mélange de différents groupes d'aliments, ainsi que pour enregistrer les groupes d'aliments où plus de 15 grammes d'un aliment de ce groupe ont été consommés, afin d'exclure les aliments moins pertinents sur le plan nutritionnel utilisés comme condiments ou assaisonnements dans le score total. Pour plus de détails, consulter ([FAO et FHI 2016](#)).

Diversité alimentaire minimum pour les enfants (MDD-C)

Définition : Le score minimum de diversité alimentaire (MDD) pour les enfants de 6 à 23 mois est un indicateur au niveau de la population conçu par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour évaluer la diversité de l'alimentation dans le cadre des pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants de 6 à 23 mois.

Méthodologie : Les données sont recueillies à partir d'un questionnaire posé à la personne qui s'occupe de l'enfant. Il est demandé aux répondants d'indiquer si leur enfant a consommé ou non, au cours des dernières 24 heures, un aliment appartenant à chacun des huit groupes d'aliments proposés. Les huit groupes d'aliments inclus dans le questionnaire sont :

Groupes alimentaires MDD	
1.	Lait maternel
2.	Céréales, racines et tubercules
3.	Légumineuses et noix
4.	Produits laitiers
5.	Aliments à base de viande
6.	Œufs
7.	Fruits et légumes riches en vitamine A
8.	Autres fruits et légumes

Le nombre total de groupes d'aliments consommés est additionné. L'indicateur au niveau de la population est calculé selon la formule suivante :

$$\frac{\text{Nombre d'enfants de 6 à 23 mois ayant reçu des aliments de 5 groupes alimentaires ou plus hier, pendant la journée ou la nuit}}{\text{Enfants de 6 à 23 mois pour lesquels des données sur l'allaitement et le régime alimentaire ont été recueillies}}$$

Sources des données : Sondage auprès des foyers

Fréquence de collecte : Les données doivent être au minimum collectées au lancement et à l'achèvement du projet.

Méthode de collecte des données : Les données pour cet indicateur doivent être collectées auprès d'un **échantillon représentatif** de ménages du projet (c'est-à-dire la population ciblée pour laquelle le projet financé par le GAFSP a l'intention d'avoir des impacts au niveau des ménages et des personnes sur la pauvreté, la faim et la malnutrition). Afin de s'assurer que le changement puisse être attribué au seul projet, l'évaluation nécessite la collecte de données auprès d'un **groupe contre-factuel** crédible et rigoureusement défini afin de contrôler la présence de facteurs, autres que le seul projet, susceptibles d'expliquer le changement observé. La collecte de données en termes de revenu peut faire partie d'autres efforts de collecte de données de projet ou d'un effort autonome.

Notes : Pour plus d'informations sur le calcul de cet indicateur, merci de consulter les directives de mesure de l'OMS ([OMS 2010](#))

Niveau 2

(Le GAFSP exigera une mise à jour sur les progrès concernant les indicateurs de niveau 2 tous les six mois : juin et décembre)

1) Nombre de personnes bénéficiant de prestations directes, ventilées par sexe.

Définition : Cet indicateur mesure le nombre de personnes qui bénéficient **directement** des activités soutenues par le projet, à travers diverses prestations d'actifs et de services, ou encore d'une assistance technique. Si les données sont collectées au niveau des ménages, les données peuvent être, au choix, converties en personnes en utilisant la taille de ménage localement appropriée, ou rapportées avec la taille de ménage appropriée. Ne pas compter deux fois les personnes ayant reçu plus d'un type de prestation dans le cadre du projet.

	<p>Unité de mesure : Personnes (si les données sont collectées par ménages, estimer le nombre de personnes en utilisant la taille moyenne des ménages et procéder à la conversion)</p> <p>Ventilation : Par sexe</p> <p>Collecte des données : S&E du projet</p>
<p>2) Superficie des terres bénéficiant d'un soutien à la production améliorée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Superficie dotée de services d'irrigation ou de drainage nouveaux/améliorés 	<p>Définition : Cet indicateur mesure la superficie totale des terres, mesurée en hectares, ayant bénéficié des activités, des investissements et/ou de l'assistance technique prévus dans le cadre du projet. Ces activités peuvent inclure, mais sans s'y limiter, des zones ayant adopté de nouvelles technologies et des pratiques de gestion durable des terres promues par le projet. Les technologies et les pratiques de gestion durable des terres comprennent la génétique des cultures, les pratiques culturales, la lutte antiparasitaire, la gestion des maladies, les semences, les nouvelles pratiques, les outils de mécanisation, la fertilité et la conservation des sols, la construction ou la réhabilitation d'infrastructures d'irrigation et de drainage, en utilisant des méthodes d'adaptation et d'atténuation du climat, et l'utilisation de la mécanisation dans la préparation des terres. Ne pas compter deux fois la superficie des terres bénéficiant de services multiples.</p> <p>Unité de mesure : Hectare</p> <p>Ventilation : Superficie dotée de services d'irrigation ou de drainage nouveaux/améliorés (ha) :</p> <p style="padding-left: 40px;">Cet indicateur ventilé mesure la superficie totale des terres ayant bénéficié des investissements du projet dans des services d'irrigation ou de drainage nouveaux ou améliorés. Ces activités peuvent inclure : (i) superficie dotée de nouveaux services d'irrigation ou de drainage (ha) et (ii) superficie dotée de services améliorés d'irrigation ou de drainage (ha). Les services d'irrigation ou de drainage font référence à l'amélioration de l'acheminement et du drainage de l'eau vers les terres arables, incluant un meilleur calendrier, une meilleure quantité, qualité et rentabilité pour les utilisateurs de l'eau. Les nouveaux services d'irrigation ou de drainage font référence à la fourniture de services d'irrigation et de drainage dans une zone pour laquelle ces services n'étaient pas disponibles auparavant. Les services d'irrigation ou de drainage améliorés font référence à la mise à niveau, à la réhabilitation et/ou à la modernisation des services d'irrigation ou de drainage dans une zone disposant déjà de services d'irrigation et de drainage.</p> <p>Collecte des données : Il est recommandé que le projet collecte des données de géoréférencement pour les zones bénéficiant de services d'irrigation améliorés et d'autres infrastructures de gestion des terres.</p> <p>Géoréférencement - Comment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Méthode : géo-coordonnées UTM des quatre coins du terrain. Fichiers de forme du réseau de canaux. ▪ Appareils : Enregistrés par GPS
<p>3) Agriculteurs bénéficiant d'un soutien à l'amélioration de la</p>	<p>Définition : Cet indicateur mesure le nombre de personnes ayant directement participé aux activités du projet et devrait être un sous-ensemble de personnes recevant des prestations directes. Il comprend les technologies/techniques adoptées, les usagers de l'eau avec services améliorés, ceux dont les droits</p>

<p>productivité, ventilées par sexe</p>	<p>fonciers ont été clarifiés, les personnes bénéficiant de nouveaux services de financement/gestion des risques. Les exemples incluent les agriculteurs ayant adopté des technologies améliorées de production alimentaire et des pratiques de gestion durable encouragées par le projet ou encore les agriculteurs ayant accès à des infrastructures hydrauliques nouvelles ou améliorées grâce au projet. Cet indicateur suit la « réception » du soutien, et non l'« adoption » de technologies ou de pratiques.</p> <p>Unité de mesure : Agriculteurs/producteurs</p> <p>Ventilation : Par sexe des agriculteurs/producteurs.</p> <p>Collecte des données : Suivi et évaluation du projet par production d'un rapport d'avancement régulier</p>
<p>4) Organisations de producteurs soutenues (nombre)</p>	<p>Définition : Cet indicateur mesure le nombre d'associations pertinentes, qu'elles soient officiellement enregistrées ou non, étant soit créées soit renforcées par le projet pour atteindre ou améliorer les résultats de développement du projet depuis le lancement de celui-ci (rapports cumulatifs). Ces organisations de producteurs sont créées ou renforcées pour améliorer la production agricole, animale ou halieutique, la transformation ou la commercialisation, et fournir des services à leurs membres. Ces associations comprennent, de façon non-exhaustive, les associations d'usagers de l'eau, les organisations de producteurs, les coopératives d'agriculteurs, les associations commerciales, les organisations communautaires et les coopératives financières.</p> <p>Unité de mesure : Nombre d'organisations</p> <p>Collecte des données : Suivi et évaluation du projet par production d'un rapport d'avancement régulier.</p>
<p>5) Personnes soutenues par le projet dans les zones rurales accédant aux services financiers, ventilées par sexe</p>	<p>Définition : Cet indicateur mesure le nombre de personnes soutenues par des services financiers incluant le crédit, les comptes de dépôt/d'épargne, les comptes d'argent mobile, l'assurance-récolte basée sur les conditions météorologiques, l'agri-assurance, les récépissés d'entrepôt, etc. ou encore l'accès au financement (ex : formations en littératie financière, soutien organisationnel/formalisation pour les prêts de groupe, titres fonciers)</p> <p>Les services financiers varient considérablement et les équipes de projet utilisent généralement la formulation exacte pour le type de services offerts par leurs projets. Ainsi, les équipes doivent rendre compte au GAFSP des progrès réalisés sur ces indicateurs personnalisés du projet dans leurs cadres de résultats respectifs dans le cas où une formulation exacte ne serait pas utilisée.</p> <p>Unité de mesure : Personnes</p> <p>Ventilation : Par sexe</p> <p>Notes : La PrSW continuera à utiliser des indicateurs de prêts et à estimer le nombre de personnes</p>
<p>6) Routes construites ou réhabilitées, y compris les routes de desserte et les routes d'accès</p>	<p>Définition : Cet indicateur mesure les kilomètres de routes toutes saisons ou saisonnières qui permettent le transport au sein d'espaces ruraux dans lesquels se déroulent des activités de production rurales. La construction ou la réhabilitation de routes peut relier directement ou indirectement les agriculteurs aux zones où se trouvent les centres de marché. La construction ou la réhabilitation devrait faciliter le transport commercial le long de la route afin</p>

	<p>de fournir aux bénéficiaires (agriculteurs, pêcheurs, communautés et autres) un meilleur accès au marché, favorisant ainsi les activités agricoles et non-agricoles.</p> <p>Unité de mesure : Kilomètre</p> <p>Collecte des données : Le projet est encouragé à collecter des données de géoréférencement <i>de la route construite/réhabilitée</i>.</p> <p>Géoréférencement - Comment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Collecteur : l'entreprise de travaux routiers transmet les données au PMU ▪ Méthode : Géo-coordonnées UTM de la route à collecter tous les 300 mètres le long de la trajectoire de la route. Conduire au milieu de la route avec un appareil GPS du début à la fin de la zone construite. ▪ Appareils : Enregistrés par GPS ▪ Niveau de précision : Moyen ▪ Fréquence : Une fois
<p>7) Installations de transformation, de stockage et de commercialisation construites et/ou réhabilitées</p>	<p>Définition : Cet indicateur mesure le nombre d'installations construites ou réhabilitées par le projet, y compris les centres de manutention post-récolte, les centres de collecte, les marchés, l'agro-industrie, le stockage, le contrôle de la qualité et autres installations liées à la commercialisation.</p> <p>Les installations de marché sont les structures utilisées pour vendre les produits, telles que les marchés et les structures d'ombrage. Les installations de transformation comprennent les équipements et les machines utilisés pour la transformation des produits agricoles (tels que les moulins, les décortiqueurs, les égreneurs, les extracteurs et les abattoirs pour le bétail) où de la valeur est ajoutée. Les installations de stockage comprennent les structures utilisées pour le stockage ou la conservation à moyen et à long terme des produits. Les installations peuvent être des structures de stockage à la ferme, telles que des conteneurs et de petits silos, ou des installations villageoises/communautaires telles que des entrepôts, des greniers et de grands silos.</p> <p>Unité de mesure : Nombre d'installations</p> <p><i>Note : Le rapport ne doit concerner que l'infrastructure pour laquelle les travaux physiques ont été entièrement achevés au moment du rapport. Les infrastructures pour lesquelles des travaux physiques ont commencé au cours des six derniers mois, mais ne sont pas encore terminés, seront signalées lors de la prochaine période de rapport (ou à l'achèvement).</i></p> <p>Collecte des données : Il est recommandé que le projet collecte des données de géoréférencement des infrastructures physiques des installations du marché.</p> <p>Géoréférencement - Comment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Collecteur : PMU ▪ Méthode : Géolocalisation à l'entrée du bâtiment enregistrée ▪ Appareils : Enregistrés par GPS, smartphones ou tablettes ▪ Niveau de précision : Faible ▪ Fréquence : Une fois
<p>8) Agriculteurs soutenus dans l'accès à de meilleures</p>	<p>Définition : Cet indicateur mesure le nombre total d'agriculteurs qui ont amélioré l'accès au marché grâce à l'appui du projet. Il s'agit d'un ensemble de services et de formations sur le marketing, la gestion d'entreprise, la</p>

<p>opportunités de commercialisation</p>	<p>manipulation après récolte, la valeur ajoutée et la transformation, et la facilitation des liens avec les acheteurs.</p> <p>Voici quelques exemples illustratifs (non exhaustifs) de formations sur la technologie et la pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - commercialisation et distribution : par exemple, technologies et pratiques d'agriculture contractuelle, alliance/partenariat productif, technologies et pratiques améliorées de vente de produits de base, amélioration du système et des pratiques d'information sur le marché. - manutention et entreposage après récolte : par exemple, lutte contre la pourriture et les insectes, contrôle de la température et de l'humidité, technologies et pratiques améliorées de contrôle de la qualité, tri et classement, pratiques sanitaires de manipulation. - transformation à valeur ajoutée : par exemple, amélioration des pratiques et des matériaux d'emballage, technologies et pratiques de sécurité alimentaire et chimique, technologies et pratiques de conservation améliorées. <p>Cet indicateur est lié à l'indicateur 7. Cet indicateur (8) compte les agriculteurs bénéficiant d'un soutien non physique/formation tandis que le 7 mesure le nombre d'installations physiques soutenues par le projet.</p> <p>Unité de mesure : Agriculteurs/producteurs</p> <p>Ventilation : Par sexe.</p> <p>Collecte des données : Suivi et évaluation du projet par production d'un rapport d'avancement régulier.</p> <p><i>Note : Si un même agriculteur a bénéficié du projet sur les opportunités de marché pour plus d'un type de service, il ne doit être compté qu'une seule fois afin d'éviter le double comptage des bénéficiaires.</i></p>
<p>[Thème transversal : Emplois]</p> <p>9) Emploi direct fourni dans le cadre d'un objectif explicite du projet, emploi des femmes et emploi des</p>	<p>Définition : Cet indicateur mesure les gains d'emplois supplémentaires (ex : les emplois fournis) grâce à la mise en œuvre du projet soutenu par le GAFSP. L'emploi direct fourni prend également en compte la fourniture d'emplois contractuels, à temps partiel et saisonniers. L'emploi direct pourrait donc être estimé à travers les emplois équivalents temps plein (ETP) nets⁶ (ex : le nombre d'emplois ETP générés par le projet, à la fois dans l'exploitation et hors exploitation, grâce aux effets sur l'emploi en amont et en aval tels que ceux résultant de la transformation, de la commercialisation, de la fourniture</p>

⁶Le nombre total d'emplois ETP créés par un programme peut être mesuré en divisant par 240 les jours de travail supplémentaires nets dus à une intervention du programme. Concernant les projets PrSW, il peut être mesuré comme le nombre d'employés ETP, selon la définition locale, travaillant pour l'entreprise cliente ou le projet à la fin de la période de présentation du rapport. Ce nombre comprend les personnes embauchées directement et les personnes embauchées par l'intermédiaire d'agences tierces, tant que ces personnes fournissent des services sur place liés aux opérations de l'entreprise cliente. De plus, ce nombre comprend les ETP des employés saisonniers, contractuels et à temps partiel. Les emplois à temps partiel sont convertis en emplois ETP au prorata, selon la définition locale (ex : si la semaine de travail équivaut à 40 heures, un emploi de 24 heures/semaine équivaut à un emploi de 0,6 ETP). Les emplois saisonniers ou à court terme sont calculés au prorata en fonction de la partie de la période de déclaration qui a été travaillée (ex : un poste à temps plein pendant trois mois équivaudrait à un emploi de 0,25 ETP si la période de déclaration est d'un an). Si l'information n'est pas disponible, la règle empirique est que deux emplois à temps partiel équivalent à un emploi à temps plein. *Remarque : l'emploi aux fins de la construction des actifs durables de l'entreprise cliente n'est pas à inclure dans cet indicateur.*

jeunes ventilé (équivalent temps plein)	<p>d'intrants agricoles et de services connexes) ou les emplois à court terme soutenus par les activités du projet. Dans la mesure du possible, l'UC encourage les SE à suivre les principes de l'emploi rural décent et encourage le suivi relatif⁷. La décision d'inclure ou non certains emplois doit être fondée sur le fait que la création d'emplois fasse partie ou non de la théorie du projet de la chaîne changement/résultats. D'autres types d'emplois créés, tels que les travailleurs du bâtiment pour construire des infrastructures financées par le projet ou les prestataires de services techniques embauchés pour exécuter les activités du projet, ne doivent pas être inclus, à moins que la création d'emplois temporaires ne fasse partie des objectifs du projet (ex : argent contre travail en tant que programme de protection sociale). La PrSW suivra la définition de l'IFC à ce sujet.</p> <p>Unité de mesure : Emplois équivalent à temps plein</p> <p>Ventilation : Par sexe, par jeunesse</p> <p>Collecte des données : Suivi et évaluation du projet par production d'un rapport d'avancement régulier.</p>
10) Personnes bénéficiant d'un soutien au développement des capacités, Ventilation par sexe	<p>Définition : Cet indicateur compte le nombre de personnes ayant bénéficié de l'assistance technique du projet et des activités de renforcement des capacités. Cela comprend à la fois les activités de renforcement des capacités du personnel technique pour l'exécution du projet (ex : la formation des formateurs) et les activités visant à renforcer les capacités institutionnelles des institutions liées au projet. Les activités de renforcement des capacités comprendront non seulement la formation formelle, mais également tous les autres types d'outils, tels que la formation sur le tas, le coaching, le mentorat, la visite d'exposition, l'échange de bonnes pratiques, l'apprentissage entre pairs, etc.</p> <p>Unité de mesure : Personnes</p> <p>Ventilation : Par sexe</p> <p>Collecte des données : Suivi et évaluation du projet par production d'un rapport d'avancement régulier.</p> <p><i>Note : Pour éviter un double comptage, cet indicateur ne doit pas inclure les formations dispensées aux personnes bénéficiant d'avantages directs. Les formations sur la productivité agricole ou la formation liée à la nutrition doivent être comptées sous les indicateurs 3 et 11.</i></p>
11) Produits politiques réalisés avec l'appui du projet concernant l'agriculture, la gestion des ressources naturelles et la sécurité alimentaire/nutritionnelle.	<p>Définition : Cet indicateur mesure le nombre de politiques, stratégies, lois, réglementations et plans sectoriels achevés, ainsi que d'autres travaux analytiques qui servent à atteindre ou à améliorer les résultats de développement du projet pour soutenir l'agriculture, la gestion des ressources naturelles et la sécurité alimentaire/nutritionnelle.</p> <p>Unité de mesure : Nombre de travaux analytiques</p> <p>Collecte des données : Suivi et évaluation du projet par production d'un rapport d'avancement régulier.</p>
<u>[Thème transversal : Nutrition]</u>	<p>Définition : Cet indicateur mesure l'augmentation du nombre de personnes ayant accès à un ensemble de services nutritionnels de base dans le cadre d'un</p>

⁷ <http://www.fao.org/3/a-bc270e.pdf>

<p>12) Personnes ayant reçu des services et des produits nutritionnels améliorés, ventilés par sexe</p>	<p>projet financé par le GAFSP (ex : fourniture d'aliments thérapeutiques prêts à l'emploi (RUTF), suppléments de micronutriments, matières végétales biofortifiées, programmes communautaires d'éducation nutritionnelle). Le contenu du package de base est défini par le projet et n'est donc pas identique.</p> <ul style="list-style-type: none"> i. Lignes directrices sur les « Aliments Thérapeutiques Prêts à l'Emploi » (RUTF) : Cet aliment riche en énergie et enrichi en minéraux/vitamines est spécialement conçu pour traiter la malnutrition aiguë sévère. Sa formulation est équivalente à la formule 100 (F100), laquelle est recommandée par l'Organisation Mondiale de la Santé pour traiter la malnutrition.⁸ Les RUTF sont généralement à base d'huile et contiennent peu d'eau, ce qui signifie qu'ils sont microbiologiquement sûrs, se conservent plusieurs mois dans un emballage simple et peuvent être fabriqués facilement à l'aide de méthodes de production rudimentaires. Dans la mesure où ils sont consommés crus, ils sont parfaits pour fournir de nombreux micronutriments qui pourraient autrement se décomposer en raison de la chaleur. Les RUTF permettent des soins thérapeutiques communautaires (CTC - Community-based Therapeutic Care) - traitement à domicile et dans la communauté - plutôt que des soins cliniques coûteux et plus problématiques. Un exemple de RUTF est Plumpy'Nut. ii. Guide sur la « biofortification » : La biofortification améliore la densité en micronutriments des cultures vivrières de base. Ce processus contribue à réduire la forte prévalence de carences nutritionnelles spécifiques, en particulier en fer, en zinc et en vitamine A, qui surviennent fréquemment dans les populations à faible revenu. La biofortification diffère de la fortification ordinaire car elle vise à rendre les aliments végétaux plus nutritifs à mesure que les plantes poussent, plutôt qu'à ajouter des nutriments aux aliments lorsqu'ils sont transformés, fortification incluse. Des exemples de certains aliments qui ont été biofortifiés sont les patates douces à chair orange et le maïs enrichi. iii. Guide sur les « micronutriments » : Ces nutriments essentiels sont nécessaires au corps humain, en petites quantités, afin que celui-ci fonctionne normalement. Les catégories de nutriments essentiels comprennent les vitamines, les minéraux alimentaires, les acides gras essentiels, les composés phytochimiques et les acides aminés essentiels. <p>Unité de mesure : Personnes</p> <p>Ventilation : Par sexe.</p> <p>Collecte des données : Suivi et évaluation du projet par production d'un rapport d'avancement régulier.</p> <p><i>Notes : Ne pas compter deux fois les personnes ayant reçu plus d'un type de services et produits dans le cadre du projet.</i></p>
<p>THÈME TRANSVERSAL : INDICATEUR CLIMATIQUE</p>	
<p>13) Agriculteurs recevant des intrants ou des services</p>	<p>Définition : Cet indicateur mesure le nombre d'agriculteurs ayant reçu des intrants ou des services sur des pratiques agricoles résilientes ou durables.</p>

⁸ OMS (1999a).

<p>sur des pratiques agricoles durables ou résilientes au climat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dont agricultrices - Dont nombre d'agriculteurs adoptant des technologies ou pratiques reçues 	<p>L'agriculture résiliente au climat ou durable sont des pratiques et des interventions définies comme conformes aux définitions climatiques de chaque organisme de supervision, incluant l'agriculture climato-intelligente (selon la définition de la FAO⁹) et l'agroécologie (selon les 10 éléments de la FAO¹⁰)</p> <p>Cela comprend un large éventail de technologies et de pratiques résilientes au climat/de gestion des risques climatiques promues avec l'objectif explicite de réduire les risques et de minimiser la gravité du changement climatique. Les exemples incluent les interventions liées à/au : i) développement et introduction de pratiques ou de techniques de gestion plus résistantes au changement climatique dans le système agricole, la sélection végétale et l'élevage ; ii) la sensibilisation aux risques liés au changement climatique et/ou aux avantages de l'adaptation ; iii) récupération des zones dégradées pour la production agricole par des pratiques de gestion innovantes et des pratiques de gestion des sols qui contrôlent l'érosion des sols ; iv) introduction des cultures ou des mélanges de cultures plus adaptés au changement climatique, y compris des variétés résistantes à la sécheresse et aux inondations, des variétés à courte durée de vie, l'ajustement de la période de semis ; la diversification, l'utilisation de variétés pérennes, l'agroforesterie ; v) modification des systèmes et des pratiques de gestion des bassins versants, des zones humides et de l'irrigation afin de réduire la vulnérabilité ; vi) intégration des risques dans la planification de l'irrigation/de la gestion de l'eau afin de réduire les risques climatiques ; vii) modification des pratiques ou des techniques de gestion afin de réduire la vulnérabilité au changement climatique dans les services de santé animale, la gestion des pâturages, la production de fourrage et les pratiques de stockage ; viii) restauration ou maintien des services environnementaux ; et ix) amélioration de l'accès des agriculteurs aux services climatiques (y compris les services consultatifs météorologiques et climatiques, les systèmes d'alerte précoce) et prestation d'une assurance récolte basée sur les conditions météorologiques ou sur un indice, etc.</p> <p>Cela comprend également un large éventail de technologies d'atténuation du climat minimisant l'intensité des émissions par rapport à d'autres alternatives (tout en empêchant les fuites d'émissions ailleurs). Les exemples incluent les pratiques de travail réduit ou sans travail du sol, restauration des sols organiques et des terres dégradées, utilisation efficace des engrais azotés, pratiques favorisant la réduction du méthane, agroforesterie, introduction/expansion de plantes vivaces, ainsi que les pratiques favorisant une plus grande efficacité dans l'utilisation des ressources (ex : irrigation au goutte-à-goutte).</p> <p>Cela comprend également une liste des pratiques et de technologies de l'ACI qui fonctionnent à la fois sur l'adaptation et l'atténuation du changement climatique.</p> <p>Unité de mesure : Agriculteurs</p> <p>Ventilation : par sexe.</p> <p>2) Dont nombre d'agriculteurs adoptant des technologies ou pratiques reçues</p>
--	--

⁹ <https://www.fao.org/climate-smart-agriculture-sourcebook/en>

¹⁰ <https://www.fao.org/agroecology/home/en/>

<p>14) Zone agricole/terrain où l'agriculture durable ou résiliente au changement climatique est mise en œuvre.</p>	<p>Définition : Cet indicateur mesure le nombre total d'hectares de terres agricoles où une agriculture résiliente ou durable est mise en œuvre (voir la description détaillée dans l'indicateur 14). Plus précisément, il mesure la superficie des terres où le projet a introduit des améliorations en termes de planification de la gestion des ressources naturelles (terres et eau), renforcé le mécanisme de réponse institutionnelle et amélioré la gestion réelle et/ou les pratiques d'utilisation des terres et de l'eau, pour accroître la résilience climatique.</p> <p>Cela peut inclure, de façon non-exhaustive, les exemples ci-dessous : 1) changements dans l'utilisation des sols liés aux terres cultivées, aux pâturages et à la restauration des sols, incluant le boisement/déboisement ; 2) superficie soumise à des méthodes de culture modifiées, telles que l'alternance de l'humidification et du séchage pour la culture du riz - avec réduction des émissions de méthane ; 3) gestion des prairies et des tourbières ; 4) intrants et investissements (consommation d'énergie et construction de nouvelles infrastructures)¹¹</p> <p>Unité de mesure : Hectare</p>
<p>15) Sociétés/entreprises/opérateurs agroalimentaires adoptant des interventions en faveur d'une agriculture durable ou résiliente au changement climatique dans le cadre de leurs activités.</p>	<p>Définition : les interventions sont définies comme des interventions impliquant des améliorations de l'efficacité énergétique, de l'efficacité de l'eau, de l'efficacité des ressources, de la réduction des pertes alimentaires et des solutions d'énergie renouvelable.</p> <p>Unité de mesure : sociétés/entreprises/organisations de producteurs</p>

Indicateur de niveau 3 : Définitions

Utilisation	
<p>1.1 Nombre et valeur des projets approuvés :</p>	<p>Définition : Il suit la définition du projet telle que définie par les SE respectives</p>
<p>1.2 Nombre et valeur de projets attribués (PrSW et BIFT uniquement) :</p>	<p>Définition : Nombre de projets et volume associé en dollars pour lesquels l'IFC a conclu des accords juridiques établissant l'obligation de l'IFC quant à fournir les produits financiers aux clients pour ces projets.</p>
<p>1.3 Nombre et valeur des projets décaissés :</p>	<p>Définition : Concernant les projets GBFT-pays et GBFT-OP, cet indicateur montre l'efficacité économique du total des dollars investis en surveillant le montant total du financement décaissé du GAFSP et le ratio correspondant au montant net disponible/alloué. La PrSW suivra les principales sorties de fonds de l'entité d'exécution dans le cadre du fonds du GAFSP en faveur du client, conformément à l'accord d'investissement.</p>
<p>1.4 Nombre de mois entre l'approbation par le comité de direction et le décaissement par une SE</p>	<p>Définition : Cet indicateur mesure l'efficacité du déblocage des fonds.</p>

¹¹Voir FAO (2021) *Making Climate-Sensitive Investments in Agriculture : Approaches, Tools and Selected Experiences* [NdT : Réaliser des investissements sensibles au climat dans l'agriculture : approches, outils et expériences sélectionnées] pour plus de détails : <https://www.fao.org/documents/card/en/c/cb1067en/>

(GBFT-pays et GBFT-OP uniquement) :	
Viabilité financière et effet de levier	
2.1 Ratio de levier, ventilé en différentes sources de financement des partenaires de développement, du gouvernement, du secteur privé et des communautés et groupes utilisés pour les phases de mise à l'échelle du projet	Définition : Le terme « effet de levier » peut être utilisé de manière interchangeable avec d'autres termes, y compris mobilisation, catalyse, cofinancement et co-investissement. Pour les projets menés par les pays et les OP, le cofinancement est considéré comme un sous-ensemble d'effet de levier qui aide à obtenir un impact « transformationnel » de l'intervention. Pour les deux Windows, l'indicateur est calculé comme le ratio des fonds non GAFSP sur les fonds GAFSP investis dans des opérations soutenues par le GAFSP pour refléter la composante de cofinancement. Pour la PrSW, cela peut inclure un financement de l'IFC et d'autres sources du secteur privé.
Diversification	
3.1 Répartition régionale des projets	Définition : Nombre de projets approuvés et volume associé en dollars américains par région.
3.2 Répartition des projets par pays — pourcentage de projets dans des États fragiles et touchés par un conflit	Définition : Nombre de projets approuvés et volume associé en dollars américains en situation de fragilité, conflit et violence (FCV) ¹ par rapport aux pays non en situation de FCV.
3.3 Répartition des produits des projets — dette, fonds propres, garanties, services de conseil (PrSW et BIFT uniquement) :	Définition : Nombre de projets approuvés et le volume en dollars associé par produit.
Inclusivité - Volume de financement allant à des projets qui sont :	
4.1 Climat intelligent :	Définition : Le projet GAFSP avec GBFT-pays applique actuellement une méthodologie développée par la Banque mondiale pour suivre l'implication dans les domaines de l'adaptation et de l'atténuation des changements climatiques. Le système est conçu pour capturer le financement des co-bénéfices d'adaptation et d'atténuation dans les projets de l'ensemble du portefeuille GBFT-pays , même lorsque l'adaptation/l'atténuation du changement climatique n'est pas l'objectif principal du projet. Plus précisément, l'approche consiste à suivre les engagements du projet/subventions en termes de co-bénéfices liés au changement climatique au moment de l'approbation du projet, et non le montant des réductions d'émissions ou l'augmentation de la résilience climatique résultant du financement associé à chaque opération. Cette approche est conforme aux indicateurs émergents des ODD en matière de climat. Concernant la PrSW , l'IFC intensifie ses travaux d'atténuation du changement climatique et intègre l'adaptation, l'évaluation et la gestion des risques climatiques dans les investissements du secteur privé, par le biais d'activités de services d'investissement et de conseil. En septembre 2016, l'IFC a révisé ses définitions climatiques pour intégrer et reconnaître les activités et les investissements contribuant à l'ACI, en tant qu'approche de gestion des paysages (terres cultivées, élevage, forêts et pêcheries) visant à obtenir trois « victoires » : (1) productivité accrue pour améliorer la sécurité alimentaire et augmenter les revenus des agriculteurs ; (2) résilience accrue à la sécheresse, aux ravageurs, aux maladies et autres chocs liés aux impacts du changement climatique ; et (3) réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'IFC, en collaboration avec ses clients et partenaires, prévoit de soutenir l'ACI, y compris par le biais du GAFSP, en

	<p>fournissant des investissements et des opérations de conseil capables de contribuer à un ou plusieurs de ces trois « victoires » de l'ACI.</p>
<p>4.2 Sensible au genre</p>	<p>Définition : L'investissement sensible au genre est un investissement qui promeut directement les droits des femmes, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Concernant la GBFT-pays et la GBFT-OP, outre le rapport de routine sur le pourcentage de femmes parmi le nombre total de bénéficiaires du GAFSP, l'UC examine tous les projets ou l'inclusion du genre à travers trois dimensions : (1) l'analyse de genre avec identification d'un écart de genre et comment le projet peut aborder cet écart pendant la préparation et la conception du projet ; (2) des actions informées quant à l'écart de genre : si la conception du projet définit des interventions spécifiques contribuant à combler les écarts de genre identifiés dans l'analyse - pour répondre à ces critères, les opérations doivent proposer des actions concrètes dans le cadre de leurs principales composantes, lorsque les résultats attendus (c'est-à-dire la réduction de l'écart entre les sexes) sont destinés à perdurer au-delà de la période du projet - et (3) des indicateurs qui mesurent les résultats attendus des activités de réduction de l'écart entre les sexes.</p> <p>Concernant la PrSW, l'IFC utilise des questions d'évaluation sensibles au genre, dans le cadre de la diligence raisonnable dans le cadre d'investissements agricoles directs, comme moyen de sensibilisation à l'importance de la sensibilité au genre dans les projets agroalimentaires et les opérations commerciales avec les sponsors du projet. L'analyse implique la ventilation des données quantitatives par sexe et met en évidence les différents rôles et comportements appris en fonction des attributs de genre. Ce cadre éclaire les actions et les interventions de l'entreprise (lesquelles peuvent conduire à des avantages commerciaux importants), produit et fournit des preuves ventilées par sexe pour l'élaboration des politiques, développe des outils et une expertise permettant d'identifier et de débloquer les obstacles à la participation des femmes, garantit des stratégies de mise en œuvre inclusives des genres visibles et pertinentes dans les processus de S&E. En particulier, l'IFC applique un système d'indicateur, dans lequel l'indicateur de genre SC (Services Consultatifs) est une indication « oui/non » indiquant si un projet d'investissement est conçu et mis en œuvre dans une perspective de genre. L'indicateur de genre est appliqué si le projet/l'investissement comprend une analyse, dans le document du conseil d'administration, sur les écarts entre les femmes et les hommes, lesquels seront abordés soit dans la main-d'œuvre et au niveau de la direction du client, soit parmi les fournisseurs, les clients, les dirigeants ou les parties prenantes de la communauté. Sur la base de l'analyse, le document du conseil doit préciser au moins une intervention de genre, qui sera ensuite reflétée dans un indicateur de suivi. L'indicateur de genre SC est appliqué si la conception du projet explique quels écarts entre hommes et femmes seront abordés par le projet (dirigeants d'entreprise, fournisseurs, employés, clients, etc.) et comment le projet réduira cet écart, en mettant en évidence les activités qui seront entreprises.</p>
<p>4.3 Concernant la nutrition</p>	<p>Définition : Cet indicateur rassemblera les investissements du GAFSP qui contribuent directement à l'amélioration de la nutrition des ménages bénéficiaires. Les SE sont impliquées dans l'objectif mondial d'amélioration de la nutrition en tant que priorité, en particulier pour les femmes et les nourrissons, et ont élaboré des plans de mise en œuvre pour augmenter ces investissements. Sur la base d'informations obtenues à partir d'un travail conjoint entrepris dans le cadre de pratiques mondiales de la santé, de la</p>

	<p>nutrition, de la population et de l'agriculture du Groupe de la Banque mondiale, un outil est utilisé pour sélectionner tous les projets GBFT-pays concernant les activités comprenant des activités non agricoles directes de nutrition (ces activités portant sur les déterminants immédiats de la santé foetale et nutrition infantile, et relevant du secteur de la santé) et des activités agricoles explicites et implicites contribuant à la nutrition (activités portant sur les déterminants sous-jacents de la nutrition foetale et infantile, relevant de secteurs extérieurs à la santé, tels que l'agriculture). Sur la base de cette sélection et de cet examen, un montant en dollars est attribué à travers ces catégories, afin de suivre le nombre de projets capables de contribuer à l'amélioration de la nutrition. L'UC rend compte chaque année du nombre de projets et du financement estimé des projets qui incluent uniquement des activités non agricoles directes liées à la nutrition et/ou des activités agricoles explicitement sensibles à la nutrition. Il ne rend pas compte des activités agricoles implicites sensibles à la nutrition.</p>
Performances de développement	
5.1 Pourcentage des projets jugés réussis en termes de résultat de développement	Définition : Comme indiqué, les équipes de projet SE utilisent un processus d'auto-évaluation pour évaluer les résultats de développement, toutefois l'UC dirige un examen annuel du portefeuille pour les projets avec GBFT-pays et GBFT-OP , et l'IFC effectue une évaluation annuelle du portefeuille pour PrSW.
Collaboration entre les projets GBFT-pays et GBFT-OP, le BIFT et les entités PrSW :	
6.1 Nombre d'évènements conjoints	Définition : Il s'agit notamment d'évènements pour la planification stratégique conjointe, l'apprentissage des leçons lors de la mise en œuvre des projets et l'évaluation/application des leçons apprises dans les recommandations pour l'amélioration du GAFSP.
6.2 Nombre d'activités conjointes entre les lignes de financement de subventions pour les pays et les organisations de producteurs, les BIFT et le PrSW, également en % du total des projets dans toutes les voies/guichets, respectivement.	Définition : Il s'agit d'opérations qui incluraient des activités conjointes, une collaboration active et/ou un financement provenant à la fois de la GBFT-pays et de la GBFT-OP ainsi que de la PrSW.
Implication des parties prenantes	
7.1 Nombre de rapports de routine et spécifiques soumis par l'UC aux donateurs individuels en temps opportun	Définition : Cela comprend les demandes des donateurs sur les résultats du S&E du GAFSP, les performances du portefeuille, l'analyse du portefeuille, entre autres. Cet indicateur sera systématiquement suivi avec un outil de suivi.
7.2 Nombre de représentants d'organisations de la société civile participant aux principales activités du GAFSP, par exemple, l'élaboration de propositions au niveau des pays, les réunions du comité de direction, S&E/DIME et évènements de collecte de fonds aussi bien au niveau	Définition : Nombre de représentants des OSC participant aux principales activités du GAFSP, par exemple, l'élaboration de propositions au niveau des pays, les réunions du comité de direction, S&E/DIME et évènements de collecte de fonds aussi bien au niveau

du siège qu'au niveau national, la mise en œuvre du projet	
Communication	
8.1 Nombre des projets avec des mises à jour complètes et opportunes dans le portail du GAFSP	
8.2 Nombre de visiteurs uniques et de visiteurs récurrents sur le site internet du GAFSP	Définition : Cet indicateur mesure le nombre de visiteurs sur le site internet du GAFSP (aussi bien les utilisateurs qui visitent le site une seule fois que ceux qui reviennent), mesuré sur une base mensuelle, puis agrégé pour l'élaboration d'un rapport semestriel.
8.3 Nombre d'engagements des campagnes GAFSP sur les réseaux sociaux	Définition : Cet indicateur mesure le nombre de fois qu'une publication sur les réseaux sociaux apparaît aux utilisateurs, mesuré sur une base mensuelle, puis agrégé pour l'élaboration d'un rapport semestriel.
8.4 Nombre d'évènements externes où le GAFSP est représenté	Définition : Cet indicateur mesure les évènements menant directement à la diffusion des enseignements et des résultats du GAFSP et à la mobilisation de partenariats mondiaux pour la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire et la nutrition dans les pays les plus pauvres.
8.5 Nombre d'évènements externes organisé et hébergé par le GAFSP	Définition : Cet indicateur compte le nombre d'évènements virtuels et en personne que le GAFSP organise et héberge avec des partenaires, tels que des évènements parallèles lors de forums mondiaux, des tables rondes, des discussions, etc.
8.6 Nombre de produits de communication publiés et destinés à l'extérieur, incl. blogs/stories/vidéos/etc.	Définition : Cet indicateur comprend tous les supports de communication publique publiés sur le site internet du GAFSP, y compris les rapports annuels, les blogs, les articles, les communiqués de presse, les vidéos, etc.
Partage des connaissances et renforcement des capacités	
9.1 Nombre d'évènements de connaissances parrainés	Définition : Cet indicateur mesure le nombre d'évènements et d'ateliers techniques et non techniques organisés par le GAFSP en partenariat avec des PME, des partenaires (tels que DIME, Voices of the Hungry, etc.), des OSC et de la PrSW (à partir du plan S&E).
9.2 Nombre de produits de connaissance publiés	Définition : Cet indicateur compte les produits de connaissance liés aux rapports techniques et à l'évaluation du portefeuille publiés à l'intention du comité de direction et à un public externe : (ex : rapport sur les GES, rapport annuel, examen du portefeuille, évaluation du portefeuille, évaluation du portefeuille thématique, rapports du forum des connaissances et des ateliers IMM)